



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

Val-David et Val-Morin signent une entente de partage des coûts d'opération et de construction de la station d'épuration des eaux usées de Val-David

---

**Val-David, 19 janvier 2023** - Suite aux négociations survenues entre les deux municipalités, c'est avec satisfaction et fierté que les parties ont procédé à la signature d'une entente intermunicipale ayant pour objet le partage des coûts et responsabilités pour l'organisation, l'opération et l'administration du service de collecte et d'assainissement des eaux usées d'une partie du territoire de Val-Morin par Val-David.



Rappelons que la station d'épuration de Val-David doit être mise aux normes et qu'elle doit également être agrandie afin de répondre aux besoins des deux municipalités tout en considérant les développements futurs.

Les dépenses en immobilisation seront réparties à 77,1% pour Val-David et 22,9% pour Val-Morin tandis que les coûts d'exploitation et d'administration du système d'assainissement des eaux usées seront répartis selon l'utilisation réelle respective des 2 municipalités.

*« Je suis très fière de constater que les efforts qui ont été investis ces dernières années par nos deux municipalités, pour défendre les intérêts de nos populations respectives, ont porté fruit. Les membres de notre conseil municipal se sont dits très satisfaits de cette entente qui permettra d'assurer le développement futur de notre territoire, précarisé depuis quelques années par l'incertitude entourant le dénouement de ce dossier. Je souhaite remercier tout particulièrement la mairesse de Val-David, madame Dominique Forget, pour son ouverture et son esprit de collaboration qui ont eu un impact des plus positifs sur cette négociation, de même que les membres de son équipe administrative, qui ont travaillé sans relâche afin de nous permettre d'obtenir les subventions maximales pour le financement du projet, »* exprime Mme Donna Salvati, mairesse de Val-Morin.

*« Les deux municipalités, représentées par les mairesses et les directrices générales, ont travaillé de concert afin d'arriver à cette entente équitable. Le bien-être des citoyens des deux municipalités a été au centre des pourparlers qui ont mené à cette convention. Un grand merci à mesdames Salvati, Nielly et Charpentier pour leur rigueur, leur ouverture et leur désir de conclure positivement ce dossier. Un merci particulier à Madame Piérard, de la commission municipale du Québec, qui nous a accompagnés tout au long du processus. L'agrandissement et la mise aux normes de l'usine vont nous permettre de protéger l'environnement tout en facilitant le développement de nos deux municipalités, »* exprime Mme Dominique Forget, mairesse de Val-David.

## **Prochaines étapes**

La signature de cette entente permettra à la Municipalité de Val-David d'entamer le processus d'appel d'offres, conformément au rapport de conception approuvé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Les montants financés par le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), estimés à plus de 50 %, seront connus suite à l'ouverture des soumissions.

Le début des travaux est prévu pour l'été 2023.

Légende de la photo de gauche à droite et de haut en bas :

- Mme Caroline Nielly, directrice générale et greffière-trésorière, Municipalité de Val-Morin
- Mme Donna Salvati, mairesse de Val-Morin
- Mme Sophie Charpentier, directrice générale et greffière-trésorière, Municipalité de Val-David
- Mme Dominique Forget, mairesse de Val-David

-30-

*Municipalité du Village de Val-David*

*Service des communications*

[communications@valdavid.com](mailto:communications@valdavid.com)

819 324-5678, poste 4249